

## Colloque « Grande faune et forêt méditerranéenne : quels équilibres pour demain ? » 14-15 mars 2018

### Recensement des outils participant à l'équilibre sylvo-faunistique

Dans le cadre de la préparation de notre colloque, nous avons lancé une enquête afin de recenser les outils qui participent opérationnellement à l'équilibre sylvo-faunistique, ainsi que les blocages qui empêchent ou freinent leur mise en œuvre. Ce recensement avait pour objectifs de donner la parole à chacun d'entre vous (forestier, chasseurs, environnementalistes...) et de recenser ainsi les outils les plus variés possibles. Vous trouverez ci-dessous le résultat de cette enquête qui, bien évidemment, est loin d'être exhaustive et ne reflète que les positions de ceux qui ont bien voulu répondre. C'est une base de discussion... et n'a d'autre ambition que d'ouvrir le débat.

Nous avons distingué pour cela six grands domaines d'outils.

#### Les outils réglementaires

Outils existants	Blocages éventuels empêchant ou freinant leur mise en œuvre
Extensions des périodes de battues.	
Tir des brocards dès l'été.	
Plan national de maîtrise du sanglier.	
Dérogations réglementaires pour les autorisations / périodes de chasse.	Les chasseurs n'y adhèrent pas.
Outils à développer	
Bracelets indéterminés à prix coutant.	
Transfert de bracelets entre territoires contigus dans une même unité de gestion cynégétique.	
Lever certaines restrictions spécifiques à des territoires, les attribuer là où les enjeux de régénération sont importants.	
Développer des filières de venaison.	
Contrôle des réalisations (photos de l'animal avec bracelet visible).	
Prise en compte des Documents de Gestion Durable (PSG, CBPS, SRGS, RTG) dans les plans de chasse.	

## Les outils de la connaissance (outils de comptage, de suivi, d'évaluation)

Outils existants	Blocages éventuels empêchant ou freinant leur mise en œuvre
La télédétection des coupes rases par photos satellites, pour anticiper sur la carte les parcelles à risque	Trouver des financements pour déployer la méthode de télédétection sur internet
Suivi des indices de changement écologique (ICE) : indices d'abondance, de performance et de pression sur la végétation	Investissement humain important à déployer, sur le long terme. Ne mesure pas l'équilibre sylvo-faunistique
Diagnostics sylvicoles selon le guide pratique d'évaluation des dégâts en milieu forestier (CEMAGREF, 2009)	Protocole lourd à mettre en oeuvre ; valable sous certaines conditions uniquement, à l'échelle d'un peuplement forestier
Remontée d'informations sur les dégâts d'ongulés sauvages sur les peuplements par les propriétaires et gestionnaires	Méthode forcément subjective ; difficulté de mobiliser les propriétaires privés
Guichet des chasseurs de l'Aube : outil adossé au géoportail (IGN) qui permet de saisir et de qualifier sur un smartphone des observations d'animaux, des dégâts	Besoin d'une animation de la communauté des contributeurs surtout s'ils sont bénévoles.
Téléprocédure (en région Nouvelle Aquitaine).	
Fiches inventaire (cf. « Le guide pratique de l'équilibre forêt-gibier » CNPF / ANCGG Bretagne / FDC 22).	
Fiches diagnostic (en région Ile de France).	
Déclarations de plantations (en région Bretagne).	
Brevet Grand Gibier (formation à l'équilibre sylvo-faunistique).	
Modèles de suivi des populations	Pas adapté aux conditions actuelles
Expérimentations sur les effets de la grande faune sur les milieux	
Cartographie des objectifs de gestion forestière (ONCFS)	
Pilotage de la gestion au moyen d'indices biométriques tirés des animaux abattus (Francis Roucher – <i>Revue Forestière Française</i> – janvier 2017)	Manque de souplesse administrative, de préparation psychologique

Recherche du rendement optimal soutenu de la biocénose. (Francis Roucher – <i>Revue Forestière Française</i> – janvier 2017)	Manque de souplesse administrative, de préparation psychologique
<b>Outils à développer</b>	
Montage de formations croisées forestiers / chasseurs.	
Outil « Mon guichet » de l'IGN (Exemple FDC de l'Aube).	
Etudier l'impact réel de l'accroissement des populations d'animaux sur les diverses « aménités » des boisements méditerranéens.	
Améliorer et réactualiser les méthodes de comptages : modèles prévisionnels à mi-saison de chasse.	
Proposer un enseignement sur la globalité des milieux cynégétiques.	

## Les outils du dialogue, de la concertation et de la communication

<b>Outils existants</b>	<b>Blocages éventuels empêchant ou freinant leur mise en œuvre</b>
Exemple du dialogue autour de la carte (CETEF ARBRES LR)	
Réunir l'ensemble des acteurs au sein d'une structure de concertation, type "comité de pilotage" (cf. exemples de la démarche SylvaFaune ou du projet d'Observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique sur le PN des Cévennes)	Ouverture au dialogue entre les partenaires nécessaire (inadapté en cas de conflit trop important)
Participation collective aux protocoles d'évaluation/suivi (cf. domaine "connaissance")	Investissement humain nécessaire
Dans le Parc national des Cévennes, existence d'une commission cynégétique et de sous-commissions cynégétiques (instances de concertation) pour les propositions de mesures de gestion relatives à la chasse	Outil pas forcément transposable dans un contexte différent (hors parc national)
Groupements d'intérêt agro-sylvo-cynégétique.	Echelle locale.

<b>Outils à développer</b>	
Synthèse nationale des diagnostics en partage forestier / chasseurs.	
Préciser les déclarations de dégâts (données chiffrées, cartes de localisation des dégâts, inventaire des dégâts).	
Organisation de tournées, visite de terrain sur l'équilibre forêt – gibier.	
Multiplier les rencontres entre institutions, pratiquants, et non pratiquants de la chasse (y compris rencontres festives, sportives, culinaires).	
Mieux faire connaître la réalité financière d'un reboisement aux chasseurs.	
Accroître la représentativité locale des forestiers dans les associations de chasse.	
Construire des actions d'information, d'éducation et d'appuis technique à l'intention du grand public avec l'appui des gestionnaires du territoire.	

## Les outils permettant une action sur la faune (chasse, régulation...)

<b>Outils existants</b>	<b>Blocages éventuels empêchant ou freinant leur mise en œuvre</b>
Plan de chasse	Diminution et vieillissement des populations de chasseurs Opinion publique hostile Chasse rendue difficile par la fermeture des milieux etc.
Minimum aux plans de chasse.	
Permis gratuit pour les jeunes.	
Adaptation des prélèvements en fonction des zones sensibles.	
Maintien des effectifs de cervidés en dessous du potentiel alimentaire du milieu. (Francis Roucher – <i>Revue forestière Française</i> – janvier 2017).	Manque de souplesse administrative, de préparation psychologique.

<b>Outils à développer</b>	
Utilisation de miradors.	
Plans de chasse triennaux.	
Entraînement au tir.	
Recrutement et formation de nouveaux chasseurs.	
Valorisation de la venaison (circuit, filière).	
Encourager l'intercommunalité dans les plans de chasses.	
Affut, tir de nuit, piégeage.	

### Les outils permettant une action sur le milieu (pratiques sylvicoles, dispositifs de prévention...)

<b>Outils existants</b>	<b>Blocages éventuels empêchant ou freinant leur mise en œuvre</b>
Utilisation de répulsifs pour éloigner la grande faune et protéger les plants.	Pas de retours sur l'efficacité / Coût / Déplace le problème
Protections de semis contre le gibier.	
Enclos - exclos.	
Mesure Agro-Environnementale.	
Ouverture des milieux par l'exploitation sylvicole.	
<b>Outils à développer</b>	
Ouverture des milieux : triple objectif : limiter la grande faune, favoriser la petite faune des milieux ouverts (biodiversité) et améliorer la sécurité publique (incendies).	

## Les outils de la gestion globale (aménagement, valorisation multifonctionnelle...)

<b>Outils existants</b>	<b>Blocages éventuels empêchant ou freinant leur mise en œuvre</b>
Chartes forestières de territoires.	
Schémas régionaux de gestion agro-sylvo-cynégétique.	
L'observatoire grande faune et habitats.	
<b>Outils à développer</b>	
Massifs « test ».	
Diagnostics d'équilibre sur les zones refuges (protégées, terrain en opposition, terrain militaire).	
Homogénéiser les périodes de chasses à l'échelle des régions.	
Redéploiement économique des garrigues.	
Valorisation de l'ensemble des productions.	
Ouvrir les zones de non-chasse actuelles.	